



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE SEPTEMBRE 2014

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 septembre 2014 est consultable en mairie et sur les panneaux destinés à l'affichage.

13 délibérations ont été adoptées, parmi lesquelles :

Projet de signature d'une convention avec la commune de Vézillon

Dans le but d'un rapprochement, tout d'abord pour la vie de notre école, mais aussi pour permettre une mise en commun de plusieurs activités, une convention est à l'étude entre les deux communes ayant pour but : de pérenniser l'inscription des enfants de Vézillon à l'école de Bouafles, de partager des activités de loisirs communes, y compris en appliquant des tarifs avantageux pour les habitants de Vézillon, qui, en contrepartie, assureront une aide logistique et de publicité, et enfin de mutualiser, en cas de besoin, le personnel ou le matériel de la commune pour des actions ciblées et facturées. Le projet va être soumis au conseil municipal de Vézillon.

Rapprochement pédagogique intercommunal (RPI)

Afin de « sécuriser » le nombre d'enfants à l'école, et après concertation avec les élus de Vézillon, une procédure est engagée afin de permettre la création d'un RPI. Suivant l'avis de l'inspection de circonscription et la validation de l'inspection académique, ceci permettrait d'inclure l'école de Bouafles dans la carte scolaire, et d'obliger les parents de Vézillon à y inscrire leurs enfants, sauf dérogation exceptionnelle.

Coûts de scolarité

Afin d'inciter les parents de Vézillon à inscrire leurs enfants dans notre école, un tarif préférentiel a été accordé à la commune de Vézillon, concernant les coûts de scolarité. Les tarifs suivants sont applicables pour l'année scolaire 2014-2015

- Tarifs applicables aux enfants habitant Vézillon : 1050 euros pour les classes maternelles – 450 euros pour les classes élémentaires
- Tarifs applicables aux enfants extérieurs hors Vézillon : 1200 euros pour les classes maternelles – 600 euros pour les classes primaires.

Mise à disposition, pour information, du rapport sur l'eau 2013, transmis à la préfecture et à l'Agence Régionale de Santé. Ce rapport est constitué du suivi de la station de pompage et de la station d'épuration. Il reprend tous les éléments techniques, financiers et les contrôles réglementaires réalisés par les organismes compétents. Il est à la disposition de la population aux heures d'ouverture au public de la mairie.

Demandes de subventions auprès des parlementaires

Dans l'optique d'aménager les abords du petit lac, plusieurs projets sont à l'étude. Nous avons envoyé une demande aux parlementaires (sénateurs et député) afin d'obtenir des subventions concernant l'implantation de jeux pour les petits enfants, l'implantation de mobilier de loisirs pour les adultes, et l'achat de bancs et de poubelles. Si les subventions nous sont accordées, et suivant le montant, les projets indiqués seront étudiés.

RECRUTEMENTS EFFECTUES

Agent technique pris en remplacement de Katia Duprez : un arrêté a été pris pour le recrutement de Marina Joutel, pour 31 h/semaine. Sur 40 candidatures reçues, 9 ont été retenues pour un entretien, dont 4 habitant à Bouafles.

Adjoint administratif : création d'un poste d'agent pour 11 h par semaine jusqu'au 31 octobre, puis 30 h par semaine à partir du 1^{er} novembre. Carole Leclercq, qui est actuellement employée à temps partiel à la mairie de Venables, et qui a déjà travaillé pour la mairie de Bouafles en remplacement de Jasmine Dausque, a été retenue à ce poste.

Nous souhaitons à ces deux agents la bienvenue dans notre commune.

RECRUTEMENT EN COURS

Création d'un poste d'agent technique temporaire : 44 élèves sont inscrits à la cantine, et le personnel présent ne suffit pas à encadrer les enfants, d'autant que beaucoup sont petits et nécessitent une attention et une aide particulières. Dans ce cadre, un poste d'agent technique est créé et les candidatures à ce poste doivent parvenir en mairie au plus tôt. Il s'agit d'aider les enfants, contribuer au service, surveiller les enfants. Le poste sera tenu de 11h30 à 13h30.

MAIRIE

Nouvelle organisation de la mairie – Modification des horaires d'ouverture au public.

Afin d'augmenter le temps d'ouverture de la mairie en présence de l'agent administratif et de conseillers, les horaires d'ouverture au public changent à partir du 15 septembre 2014 et seront les suivants :

Le lundi de 14h à 17h

Le mardi de 17h30 à 20h

Le vendredi de 9h à 12h30, puis de 13h30 à 16h

En plus de ces créneaux, le Maire et tous les membres du conseil municipal se tiennent à la disposition des habitants sur rendez-vous. Les demandes peuvent s'effectuer soit en appelant la mairie, ou à l'aide de la fiche contact du site internet.

Enfin, un numéro de téléphone a été mis en place, ceci afin de répondre uniquement aux cas **d'urgences exceptionnelles** requérant l'avis ou la présence du maire ou de ses adjoints, en-dehors des heures de présence en mairie.

Le numéro est le : 06 38 46 22 97

Départ en retraite de Jasmine DAUSQUE CUADRADO

Le départ en retraite de Jasmine DAUSQUE CUADRADO est prévu le 30 septembre. Mme le Maire et le conseil municipal souhaitent inviter les habitants à un moment convivial le 30 septembre, à 19 h, dans la salle d'activités.

Les personnes qui souhaitent participer au cadeau de départ sont invitées à déposer leur contribution sous enveloppe à la mairie ou dans la boîte aux lettres de Mme Florence POIRAT, au 6 haute rue, avant le 25 septembre.

Dans tous les cas, merci d'indiquer avec précision le nom du donataire sur l'enveloppe.

CIVISME

Une plainte a été déposée en mairie au cours du mois d'août pour des aboiements intempestifs de jour comme de nuit. Une action a été menée envers les propriétaires afin de trouver une solution rapide. Les plaignants et les propriétaires se sont rencontrés pour s'expliquer.

Nous avons rappelé lors de précédentes éditions que les feux sont strictement interdits dans la commune, et ce toute l'année. Il s'avère que certains d'entre vous ne respectent pas cette interdiction, et une attention particulière va être portée à ces agissements.

La mairie a porté plainte pour dégradations des clôtures du petit lac. Une fois de plus, la clôture a été arrachée à plusieurs endroits pour permettre le passage de véhicules. La gendarmerie est venue constater les faits. De plus, certaines poubelles ainsi que des panneaux d'interdictions ont eux aussi été abîmés.

COMMERCES

La poissonnière revient le 24 septembre ; elle se trouvera les 24 septembre et 1^{er} octobre, toute la journée, à l'endroit habituel. En revanche, dès le 8 octobre celle-ci s'installera sur la place du 14 juillet, qui est équipée d'eau et d'électricité.

Mr et Mme Michel Coureux ferment leur boucherie définitivement le 30 septembre, pour prendre une retraite bien méritée, après plus de 50 ans de travail. Les horaires de la boucherie sont modifiés comme suit : ouverture le lundi 29 septembre toute la journée, et le mardi 30 septembre de 9h15 à 12h00. Nous tenons à leur dire notre reconnaissance d'avoir maintenu leur activité si longtemps, ne ménageant pas les services qu'ils rendaient aux habitants et contribuant à faire de la boutique un lieu de rencontres, de discussions et de convivialité.

Reprise de la tournée de **la boulangère** le jeudi 25 septembre 2014

CLUBS ET ASSOCIATIONS

FOOTBALL : le club est créé, l'équipe senior masculine a débuté la saison. A noter que le premier match à domicile aura lieu le 5 octobre. Environ 16 enfants, majoritairement de Bouafles, ont débuté les entraînements.

TWIRLING BATON : les entraînements ont recommencé ; les horaires définitifs seront connus à la fin du mois de septembre.

ZUMBA : les cours ont repris à la salle d'activité le mercredi soir.

GYMNASTIQUE : Les **COURS DE GYM** ont repris lundi à la salle d'activités à 18 h 30. Ces cours ont lieu tous les lundis sauf pendant les vacances scolaires.

CLUB DES PASSIONS PARTAGEES : les ateliers auront lieu à partir du 30 septembre, à la salle d'activités de 14 h à 16 h.

LES RDV DES AINES : la reprise aura lieu le 7 octobre et les RDV auront lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois à partir de 14 h à la salle d'activités jusqu'au mois de mai 2015.

REPAS DES AINES

Les personnes non invitées par la commune et désirant participer au repas des anciens, prévu le 12 octobre 2014, peuvent s'inscrire et apporter leur règlement en mairie. Les inscriptions seront prises en compte en fonction des places disponibles, **au plus tard le 30 septembre 2014**.

Le prix du repas est de 36 euros pour les habitants de Bouafles et 48 euros pour les extérieurs.

ENQUETES PUBLIQUES

La société **NUFARM**, située à St Pierre la Garenne, a déposé une demande d'autorisation de créer un atelier d'esthérisation. Il s'agit de la production de produit phytosanitaire ; les documents de demande d'autorisation et le rapport du commissaire enquêteur sont à disposition à la mairie aux heures d'ouverture au public. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition de la population à la mairie de Gaillon aux horaires suivants : le 08/09 de 15h à 18h - Le 20/09 de 9h à 12h – le 23/09 de 15h à 18h – le 29/09 de 15h à 18h – le 09/10 de 15h à 18h.

La société **W2H** a déposé une demande d'autorisation en vue d'exploiter une plateforme de production et stockage d'hydrogène vert sur le territoire de la commune de Port Mort. Un avis favorable a été émis par le commissaire enquêteur. L'avis d'information nous a été transmis pour affichage. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

REUNION D'INFORMATION

Les convocations de la précédente réunion du conseil n'ayant pas été affichées sur tous les panneaux, Mme le maire et son conseil proposent une réunion d'information le **mardi 23 septembre à 19 h à la Mairie** pour les personnes qui le souhaitent.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BOUAFLES : www.bouafles27.com

Ce site est destiné à donner des informations locales, faciliter les démarches administratives et faire connaître notre village. Nous invitons les habitants à nous faire des observations et des propositions, et nous recherchons des photos ou cartes postales anciennes pour les mettre sur le site. Merci aux responsables des associations de bien vouloir nous communiquer les informations relatives à leurs diverses manifestations.



RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS : le recensement militaire est une démarche obligatoire. Dès votre 16^{ème} anniversaire et au plus tard dans les 3 mois suivants, tous les français, garçons et filles, nés en 1998 doivent se faire recenser en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche. L'attestation délivrée par la mairie est indispensable et sera réclamée pour l'inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc.) **IL EST PRIMORDIAL DE CONSERVER PRECIEUSEMENT CETTE ATTESTATION.**

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 14h à 17h – Mardi de 17h30 à 20h00 – Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE :

Mardi de 18 h 00 à 19 h 00, mercredi de 14 h 30 à 16 h 00 et samedi de 9 h 30 à 11 h 00.



- 20/09/2014: inauguration du **nom de l'école** à 11 h sous le préau.
- 24/09/2014 : retour de la poissonnière.
- 25/09/2014 : reprise de la tournée de boulangerie.
- 27/09/2014 : **repas Disco** à la salle d'activités organisé par le comité des fêtes de Bouafles.
- 28/09/2014 : élections sénatoriales.
- 30/09/2014 : départ à la retraite de Jasmine Dausque – Rendez-vous à la salle d'activités à 19 h.
- 12/10/2014 : repas des anciens à la salle d'activités.
- 16/10/2014 : réunion d'information animée par la Gendarmerie – Salle d'activités à 18 h 00.
- 31/10/2014 : opération Beaujolais & repas dansant organisés par l'AAL.
- 11/11/2014 : commémoration de l'armistice de 1918 à 11 h au monument aux Morts. Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.
- 05/12/2014 : Repas du téléthon – d'autres animations sont en projet pour ce week-end dédié au téléthon.
- 14/12/2014 : spectacle de Noël et goûter à la salle d'activité, en collaboration avec Vézillon 15 h 00.